

**IAMGOLD ANNONCE UNE NOUVELLE DÉCOUVERTE AURIFÈRE À SON PROJET CÔTÉ GOLD EN ONTARIO**

**Toronto (Ontario), le 26 mars 2019 – IAMGOLD Corporation** (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce des résultats provenant du programme de forage en cours au projet en coentreprise Côté Gold, situé à 125 kilomètres au sud-ouest de Timmins et à 175 kilomètres au nord de Sudbury (Ontario) au Canada. Le projet Côté Gold est une coentreprise détenue à 70 % par l'exploitant IAMGOLD et à 30 % par Sumitomo Metal Mining Co. Ltd. (« SMM Gold Côté Inc. »).

La Société annonce des résultats d'analyse issus de 14 trous de forage au diamant (y compris l'approfondissement d'un trou de forage historique) totalisant 7 452 mètres réalisés dans le cadre du programme de forage d'exploration de 2017-2018 qui a mené à la découverte d'une minéralisation encaissée dans des roches intrusives, appelée la Zone Gosselin. De plus, la Société présente des résultats d'analyse à l'issue d'un programme de description et d'échantillonnage de trous de forage historiques se trouvant le long d'un prolongement potentiel de cette découverte en direction sud-ouest, appelée la Zone Young-Shannon. Les résultats d'analyse sont présentés aux tableaux 1 et 2 ci-dessous et comprennent les principaux résultats suivants (une carte des trous de forage est jointe au présent communiqué de presse) :

**Zone Gosselin :**

- **Trou de forage CL15-39EXT : 350,0 mètres d'une teneur de 0,81 g Au/t**
  - incluant : 15,0 mètres d'une teneur de 2,32 g Au/t
  - incluant : 91,0 mètres d'une teneur de 1,13 g Au/t
  - incluant : 104,0 mètres d'une teneur de 1,12 g Au/t
  
- **Trou de forage GOS17-05 : 345,0 mètres d'une teneur de 0,68 g Au/t**
  - incluant : 132,3 mètres d'une teneur de 1,13 g Au/t
  
- **Trou de forage GOS18-07 : 130,0 mètres d'une teneur de 0,63 g Au/t et 139,7 mètres d'une teneur de 1,36 g Au/t**
  - incluant : 79,0 mètres d'une teneur de 2,11 g Au/t
  
- **Trou de forage GOS18-09 : 261,2 mètres d'une teneur de 0,65 g Au/t**
  - incluant : 163,0 mètres d'une teneur de 0,95 g Au/t
  - et 92,0 mètres d'une teneur de 1,42 g Au/t**

**Zone Young-Shannon :**

- **Trou de forage YS87-8 : 32,5 mètres d'une teneur de 7,53 g Au/t**
  
- **Trou de forage YS90-181 : 128,5 mètres d'une teneur de 1,12 g Au/t**

Les résultats de forage confirment la découverte d'une nouvelle zone minéralisée, appelée la Zone Gosselin, située à environ 1,5 kilomètre au nord-est du gisement Côté Gold. Le gisement Côté Gold (sur une base à 100 %) recèle des réserves minérales prouvées et probables totalisant 7,3 millions d'onces d'or contenu, des ressources minérales mesurées et indiquées (comprenant les réserves) totalisant 10,0 millions d'onces d'or contenu, et des ressources minérales présumées totalisant 2,4 millions d'onces d'or contenu (voir les communiqués de presse en date du 1<sup>er</sup> novembre 2018 et du 19 février 2019). La découverte Gosselin représente la plus importante minéralisation aurifère intersectée jusqu'à maintenant de façon continue par les forages et retrouvée en dehors du gisement de Côté Gold sur la propriété minière du projet en coentreprise.

Craig MacDougall, vice-président principal, Exploration, d'IAMGOLD a indiqué : « La Zone Gosselin est une nouvelle découverte d'exploration primaire et le résultat de notre engagement constant à effectuer de l'exploration soutenue et de l'excellent effort collectif de l'équipe d'exploration de Côté Gold. Grâce à l'achèvement d'une étude de faisabilité favorable concernant le gisement Côté Gold en 2018 qui a démontré une belle occasion de développement avec une longue durée de vie de la mine et de faibles coûts de

production, cette nouvelle réussite d'exploration vient s'ajouter à notre excellente fiche en termes d'expansion des ressources et améliorer la valeur à long terme de cet excitant projet de mise en valeur ».

### **Programme d'exploration de 2017–2018**

Le programme d'exploration et de forage de 2017-2018 visait à tester la continuité de la nouvelle Zone Gosselin dans un certain nombre de directions à partir du sondage de découverte (GOS17-05) et à déterminer si la minéralisation aurifère recoupée en profondeur se prolonge jusqu'à la surface. Le programme comprenait l'approfondissement d'un trou existant peu profond réalisé en 2015 (CL15-39 EXT). Tous les trous de forage de la campagne 2017–2018 étaient situés sur la rive nord du lac Three Ducks.

Le programme de forage a confirmé la présence d'un large corridor de minéralisation aurifère d'une dimension approximative de 750 mètres (longueur selon la direction), 200 mètres (largeur) et 400 mètres (profondeur). Des 14 trous de forage réalisés, 13 recoupaient des intervalles significatifs recelant des valeurs aurifères élevées (voir le tableau 1 ci-dessous).

Les lithologies hôtes sont semblables à celles abritant le gisement Côté Gold et comprennent : de la tonalite, de la diorite, de la brèche dioritique et de la brèche hydrothermale qui sont toutes recoupées par des dykes mafiques post-minéralisation. Les roches intrusives montrent des assemblages d'altérations dominés par des altérations modérées à intenses de séricite et de silice-albite, également semblables à ceux observés au gisement Côté Gold.

La minéralisation des sulfures (pyrite, chalcopyrite et pyrrhotite) se retrouve partout dans les roches altérées sous forme de minéralisation disséminée, d'amas, de remplissage de fractures, de veinules et dans la matrice de la brèche hydrothermale. L'assemblage de sulfures est accompagné localement par de la molybdénite et rarement par de l'or visible. Les sulfures sont généralement plus concentrés dans la brèche hydrothermale, où on a noté la présence de 2 à 3% de chalcopyrite.

Après la découverte initiale de la Zone Gosselin, un programme de description et d'échantillonnage de sondages historiques qui ciblaient à l'origine le réseau filonien à haute teneur Young-Shannon situé au sud-ouest de la Zone Gosselin a été entamé pour chercher à établir un lien possible avec la minéralisation encaissée dans les roches intrusives recoupées à la Zone Gosselin. Les travaux d'exploration historique menés sur la propriété Young-Shannon depuis la fin des années 1920 et par intermittence jusqu'au début des années 2000, comprenaient de nombreux forages au diamant (225 trous de forage et > 33 300 mètres de forage) et de l'exploration souterraine au moyen d'un puits incliné peu profond dont les niveaux se situaient à des profondeurs de 30 mètres et de 57 mètres, ainsi qu'une quantité limitée (200 mètres) de développement latéral. Les travaux historiques ont établi la présence d'étroites concentrations aurifères dans des veines de quartz à contrôle structural se trouvant dans les phases plus mafiques de granodiorite, et ont permis aux propriétaires précédents de conclure qu'il s'agit d'une minéralisation archéenne de type d'or filonien contenue dans des veines discontinues.

La récupération et le réexamen de carottes provenant de 33 trous de forage historique totalisant 5 453 mètres ont révélé la présence de larges intervalles de carottes non échantillonnées montrant une forte altération de séricite et de silice-albite dans de la tonalite et de la brèche hydrothermale, qui sont associées à une minéralisation de sulfures disséminés. L'altération et la minéralisation étaient interprétées comme favorables à une minéralisation aurifère encaissée dans des roches intrusives semblables à celles de la Zone Gosselin et du gisement Côté Gold.

Les résultats des analyses ont donné de larges intervalles de minéralisation aurifère partout dans les roches hôtes, s'étendant souvent de haut en bas dans les trous de forage courts, y compris les trous de forage situés à proximité de la découverte Gosselin. Des 33 trous de forage ré-échantillonnés, un total de 15 indiquaient une minéralisation aurifère sur des intervalles rapportés de plus de 15 mètres de longueur. Les résultats des analyses sont présentés au tableau 2 ci-dessous et les principaux résultats sont indiqués dans la carte jointe.

## Prochaines étapes

La phase I du programme de forage au diamant d'exploration de 2019 a commencé et prévoit la réalisation de 15 trous de forage (4 500 mètres) principalement au lac Three Ducks. Le programme vise à tester le prolongement de la nouvelle Zone Gosselin sous le lac Three Ducks jusqu'à la surface et à délimiter la dimension potentielle de cette découverte. Le programme testera aussi la continuité entre la nouvelle Zone Gosselin et la minéralisation aurifère encaissée dans des roches intrusives récemment découverte et associée à la Zone Young-Shannon.

SI les résultats le justifient, une deuxième phase de forage est prévue pour réaliser un programme de forage de définition (espacement entre 50 et 75 mètres) et soutenir la réalisation d'une première estimation des ressources en 2020 conforme à la Norme canadienne 43-101.

## Informations techniques et notes sur le contrôle de qualité

Les résultats de forage contenus dans le communiqué de presse ont été préparés selon les directives de la Norme canadienne 43-101, Information concernant les projets miniers.

La personne qualifiée responsable de la supervision de la préparation, de la vérification et de la révision des informations techniques du présent communiqué de presse est Al Smith, géologue professionnel, directeur de district, Exploration, d'IAMGOLD pour le district Côté Gold en Ontario. Il est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101 en ce qui a trait à l'information technique figurant dans le présent rapport. La personne qualifiée responsable de la planification, de la supervision et de l'exécution du programme de forage au diamant est Brad McKinley, géologue professionnel, et géologue principal d'IAMGOLD pour le district Côté Gold en Ontario. Les personnes qualifiées mentionnées plus haut ont approuvé l'ajout des informations techniques aux présentes et ont préalablement examiné ceux-ci.

Les renseignements contenus dans le présent communiqué ont été examinés et approuvés par Craig MacDougall, géologue professionnel, vice-président principal, Exploration, d'IAMGOLD. M. MacDougall est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101.

L'échantillonnage et les données d'analyse des carottes de sondages sont contrôlés au moyen du programme d'assurance qualité et contrôle de la qualité (AQ-CQ) mis en œuvre et conçu pour observer les meilleures pratiques de l'industrie. Les échantillons de carottes de sondages (taille NQ) sont sélectionnés par les géologues d'IAMGOLD et coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site du projet. Une moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. La longueur des intervalles d'échantillonnage peut varier entre un demi-mètre et un mètre et demi en fonction des observations géologiques. Les échantillons ont été entreposés dans des sacs de plastique scellés, puis conditionnés dans des boîtes en fibre et placés sur une palette où ils sont recouverts d'une pellicule de plastique. Une procédure formelle de chaîne de surveillance a été adoptée pour assurer la sécurité des échantillons jusqu'à leur livraison au laboratoire.

IAMGOLD a utilisé les entreprises Activation Laboratories Limited (« Actlab ») (située à Timmins en Ontario) et AGAT Laboratories (située à Thunder Bay et à Mississauga en Ontario) pour effectuer les analyses. Actlabs a réalisé le concassage, la pulvérisation et la pyroanalyse à Timmins en Ontario. AGAT Laboratories a réalisé le concassage et la pulvérisation à son établissement de Thunder Bay et a expédié les pulpes à son établissement de Mississauga pour les soumettre à la pyroanalyse.

Les analyses réalisées aux deux établissements sont semblables et sont résumées ci-dessous. Actlabs a effectué les processus d'analyse comme suit. Les échantillons sont traités par concassage primaire à 90 % pour obtenir une taille passant une maille de 2,0 mm (tamis à maille 10), sont divisés (fraction de 250 grammes), puis pulvérisés (par acier doux) à 95 % passant un tamis à 105 µm. Un nettoyage par jet de sable est compris. Les échantillons ont été analysés en utilisant la pyroanalyse d'une charge standard de 30 grammes (aliquote 30 grammes) et une finition d'absorption atomique. Lorsqu'un échantillon obtient une valeur d'analyse de plus de 3,0 grammes par tonne (g/t), une autre fraction de la pulpe originale doit subir une pyroanalyse avec fini gravimétrique. Les échantillons qui comportent de l'or visible et les échantillons qui ont obtenu une valeur supérieure à 5,0 g/t sont réanalysés par une analyse métallique de la pulpe. IAMGOLD insère des blancs et des matériaux de référence certifiés dans la séquence d'échantillonnage pour assurer le contrôle de qualité.

AGAT Labs a utilisé un processus semblable comportant les éléments suivants : Les échantillons sont traités par concassage primaire à 75 % pour obtenir une taille passant une maille de 2,0 mm (tamis à maille 10), sont divisés (fraction de 250 grammes), puis pulvérisés (par acier doux) à 85 % passant un tamis à 75 µm. Un nettoyage par jet de sable est compris. Les échantillons ont été analysés en utilisant la

pyroanalyse d'une charge standard de 30 grammes (aliquote 30 grammes) et une finition d'absorption atomique. Lorsqu'un échantillon obtient une valeur d'analyse de plus de 3,0 grammes par tonne (g/t), une autre fraction de la pulpe originale doit subir une pyroanalyse avec fini gravimétrique. Les échantillons qui comportent de l'or visible et les échantillons qui ont obtenu une valeur supérieure à 5,0 g/t sont réanalysés par une analyse métallique de la pulpe. IAMGOLD insère des blancs et des matériaux de référence certifiés dans la séquence d'échantillonnage pour assurer le contrôle de qualité.

### **Énoncés prospectifs**

Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant les estimations de production d'or, les coûts décaissés, l'accroissement des marges, les coûts en immobilisations et de prospection et les énoncés concernant l'estimation de ressources minérales, les résultats de prospection, la minéralisation potentielle, les ressources minérales et réserves potentielles), sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations ou les estimations de production d'or et que les estimations ne correspondent pas aux coûts décaissés, à l'accroissement des marges, aux coûts en immobilisations et de prospection prévus et d'établir une estimation des ressources minérales, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société; des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé « Form 40-F/Annual Information Form ») d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

### **Au sujet d'IAMGOLD**

IAMGOLD ([www.iamgold.com](http://www.iamgold.com)) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de mise en valeur et d'exploration. IAMGOLD est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

### **Pour de plus amples renseignements :**

**Indi Gopinathan**, responsable, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation  
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

**Martin Dumont**, analyste principal, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation  
Tél. : 416 933-5783 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999 [info@iamgold.com](mailto:info@iamgold.com)

### **Veillez noter :**

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site web d'IAMGOLD à [www.iamgold.com](http://www.iamgold.com) et sur le site web de Newsfile à [www.newsfilecorp.com](http://www.newsfilecorp.com). Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

The English version of this press release is available at <http://www.iamgold.com>.

Table 1 Résultats de forage du projet Gosselin - Programme de forage 2017-2018										
Trou N°	UTM NAD83 Zone17			AZ (°)	Pendage (°)	Profondeur (m)	De (m)	À (m)	Intervalle <sup>(1)</sup> (m)	Au <sup>(2)</sup> (g/t)
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation							
CL15-39EXT	430999	5268192	386	160	-45	648,0	298,0	648,0	350,0	0,81
<i>Incluant (3)</i>							298,0	313,0	15,0	2,32
<i>Incluant (3)</i>							301,1	302,0	0,9	22,0
<i>Incluant (3)</i>							399,0	490,0	91,0	1,1
<i>Incluant (3)</i>							438,7	440,0	1,3	12,8
<i>Incluant (3)</i>							462,3	462,8	0,6	15,2
<i>Incluant (3)</i>							544,0	648,0	104,0	1,1
GOS17-03	431772	5268022	383	200	-50	500,0	390,2	401,0	10,8	1,27
GOS17-04	431627	5268073	382	200	-48	900,0	292,5	389,5	97,0	0,41
GOS17-05	431533	5268149	382	209	-53	722,0	377,0	722,0	345,0	0,68
<i>Incluant (3)</i>							647,5	648,0	0,5	11,23
<i>Incluant (3)</i>							452,5	584,8	132,3	1,13
GOS18-06	431393	5268102	390	225	-60	634,0	399,5	487,4	87,9	0,72
GOS18-07	431348	5268065	383	221	-43	607,0	272,5	402,5	130,0	0,63
							467,3	607,0	139,7	1,36
<i>Incluant (3)</i>							550,5	551,9	1,4	52,87
<i>Incluant (3)</i>							487,0	566,0	79,0	2,11
GOS18-08	431023	5268183	387	95	-48	300,0	Aucune valeur significative			
GOS18-09	430924	5267874	383	141	-55	450,0	8,0	139,0	131,0	0,32
							157,8	419,0	261,2	0,65
<i>Incluant (3)</i>							256,0	419,0	163,0	0,95
<i>Incluant (3)</i>							305,0	397,0	92,0	1,42
GOS18-10	430844	5267811	382	172	-60	525,0	18,4	36,0	17,6	0,48
							98,0	137,0	39,0	0,32
							269,5	525,0	255,5	0,73
<i>Incluant (3)</i>							393,3	525,0	131,7	1,13
<i>Incluant (3)</i>							509,0	510,3	1,3	59,90
GOS18-11	430595	5267834	382	189	-49	492,0	315,0	444,4	129,4	0,81
<i>Incluant (3)</i>							360,0	444,4	84,4	1,16
<i>Incluant (3)</i>							364,0	365,0	1,0	10,40
<i>Incluant (3)</i>							392,5	393,3	0,8	47,00
GOS18-12	430244	5267643	387	144	-50	408,0	122,2	138,0	15,8	0,48
GOS18-13	430491	5267418	386	31	-54	312,0	7,0	32,6	25,6	0,44
							257,2	311,0	53,9	0,35
GOS18-14	430873	5267516	381	309	-49	453,0	107,0	343,5	236,5	0,83
<i>Incluant (3)</i>							207,5	208,2	0,8	15,70
<i>Incluant (3)</i>							251,0	252,0	1,0	21,90
<i>Incluant (3)</i>							333,8	334,7	0,9	32,50
GOS18-15A	431322	5268017	386	184	-49	501,0	214,0	274,5	60,5	0,75
							320,6	342,3	21,7	1,87
							349,0	401,0	52,0	0,31
							414,0	499,0	85,0	0,36

Notes :

1. La zone Gosselin n'a pas suffisamment été forée pour en déterminer l'orientation. Nous estimons que les épaisseurs vraies des intersections sont d'environ 60 à 95 % de l'intervalle de carotte.
2. Les intersections de trous de forage sont calculées selon une teneur de coupure inférieure de 0,30 g Au/t.
3. Les résultats d'analyses ne sont pas plafonnés, mais les sous-intervalles à plus haute teneur sont mis en évidence.

Table 2 Résultats du ré-échantillonnage de forages du secteur Young-Shannon - 2018										
Trou N <sup>o</sup> .	UTM NAD83 Zone17			AZ	Pendage	Profondeur	De	À	Intervalle <sup>(1)</sup>	Au <sup>(2)</sup>
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(m)	(g/t)
YS87-8	430460	5267280	388	330	-45	183,2	43,0	74,5	31,5	0,40
							117,5	150,0	32,5	7,53
<i>Incluant</i>							124,0	126,0	2,0	79,1
<i>Incluant</i>							130,0	132,0	2,0	15,4
YS88-47c	430477	5267250	390	325	-65	284,8	1,9	30,0	28,1	0,43
YS89-82B	430953	5267600	382	335	-65	169,5	25,0	41,0	16,1	0,40
							81,8	110,5	28,7	0,79
YS89-89	430596	5267360	399	330	-45	138,6	24,0	59,2	35,2	2,12
							59,2	91,4	32,2	0,34
<i>Incluant</i>							35,0	37,0	2,0	23,4
YS89-108B	430893	5267550	382	330	-60	170,5	5,0	20,2	15,2	1,47
<i>Incluant</i>							5,0	5,8	0,8	14,5
							35,0	71,8	36,7	0,41
YS89-110	430910	5267530	383	330	-60	195,0	21,6	44,3	22,7	0,77
							47,4	134,6	87,2	0,87
<i>Incluant</i>							63,0	64,5	1,5	12,6
							141,0	162,4	21,4	1,12
YS89-116	430930	5267490	382	330	-60	272,3	146,2	180,7	34,5	0,32
							187,5	226,0	38,5	1,31
<i>Incluant</i>							207,5	209,0	1,5	11,3
YS89-163	430646	5267280	400	330	-45	205,8	118,4	140,3	21,9	2,65
<i>Incluant</i>							130,0	132,0	2,0	11,6
YS90-172B	430973	5267620	382	330	-65	155,5	132,3	150,8	18,5	0,55
YS90-179	431060	5267710	382	330	-45	109,7	46,9	72,9	26,0	0,39
YS90-180	431083	5267680	382	330	-45	143,3	109,7	143,3	33,6	0,32
YS90-181	431015	5267610	382	330	-65	198,5	66,0	194,5	128,5	1,12
<i>Incluant</i>							125,0	125,5	0,5	40,2
YS90-182B	431189	5267790	382	330	-65	121,9	12,8	118,6	105,8	0,86
YS90-183	431215	5267800	382	330	-45	99,1	12,6	34,7	22,1	0,36
							40,3	65,0	24,7	0,43
NV02-03	431340	5267590	382	330	-45	198,1	147,8	163,1	15,2	0,44
							173,7	198,1	24,4	0,77

Notes :

1. Les épaisseurs vraies des intersections ne sont pas déjà établies. Le modèle géologique de la brèche et de la tonalite du secteur Young-Shannon est requis avant que cette épaisseur vraie puisse être bien établie.
2. Intersections aurifères du programme de ré-échantillonnage excédant 15 mètres de longueur de carotte. Les résultats d'analyses ne sont pas plafonnés.

